



ÉGLISE CATHOLIQUE-CHRÉTIENNE - CHRISTIAN CATHOLIC CHURCH
Ordinariat des vieux-catholiques d'Amérique

Bishop's Office
Bureau de l'Évêque

30 Briermoor Crescent, Ottawa, Ontario
Canada K1T 3G7 (613) 738-2942 Fax (613) 738-7835

Proposition no 94

**NON POURSUITE DE L'OEUVRE DE
L'ORDRE DE LA COURONNE D'ÉPINES
(OCÉ)**

Attendu la proposition no 48 du 14 juin 1998
(annexe 1) rétablissant l'OCÉ sur ses bases
traditionnelles de 1893.

Attendu qu'il existe d'autres ordres de même
appellation, se réclamant de la succession de
Mgr Vilatte à travers une « Abbaye-principauté
de San Luigi ».

Attendu que monsieur Louis-François
Girardot, à l'origine de l'Abbaye-principauté
de San Luigi, a déclaré qu'il s'agit d'une
mystification ou supercherie (annexe 2).

Attendu que notre OCÉ (1893) est contaminé
et dénaturé par cette supercherie.

Il est résolu de ne pas poursuivre l'œuvre de
l'OCÉ et de faire survivre son héritage spirituel
dans la Société du Précieux-Sang, selon des
modalités à être définies.

Proposeur / Proposed by: Mgr S.A. Thériault

Seconded by/Appuyé par G.P. le Rév. Willard
Dionne & Deputy G.M. Réjean Chouinard

Approuvé / Approved.

2014.12.07

Resolution No. 94

**NO FURTHER WORK OF THE
ORDER OF THE CROWN OF THORNS
(OCT)**

Whereas Resolution No. 48 of 14 June 1998
(*Annex 1*) restoring the OCT on its traditional
bases of 1893 .

Whereas there exist other similar orders of the
same designation, claiming the succession of
Bishop Vilatte through an "Abbey-Principality
of San Luigi".

Whereas Mr. Louis-François Girardot , who is
at the origin of the Abbey-Principality of San
Luigi, said that this is a hoax (*Annex 2*).

Whereas our OCT (1893) is contaminated and
distorted by this deception .

It is resolved not to continue the work of the
OCT and to make its spiritual heritage survive
in the Society of the Precious Blood, on terms
to be defined.

+ *Seigneur à l'œuvre* autth
Willard Dionne
Réjean Chouinard

Annexe 1 / Annex 1

- 48 -

RESOLUTION CONCERNANT L'ORDRE
DE LA COURONNE D'ÉPINES
Heull, Québec, 1998.06.14

Attendu notre désir de
rétablir l'Ordre de la couronne
d'épines (OCE) traditio-
nel, c'est-à-dire conforme
aux Statuts de l'OCE,
rédigés et publiés par
notre premier évêque,
Mgr J. René Vilatte,
en 1893...

Attendu les discussions
en séance.

Sur proposition de
Mgr Serge A. Thériault
appuyée par
Jacques Lefebvre

il est résolu à l'una-
nimité

"l'Ordre de la couronne
d'épines est rétabli
au Canada, sous la
juridiction et le sa-
derchip de notre 1^{er}
évêque ordinaire,
conformément aux
Statuts publiés en 1893,
par notre premier
évêque J. René Vilatte."

+ Serge A. Thériault
pepitt

Jean-Jacques +
John Raper
Walter Damm



Annexe 2 / Annex 2

DÉCLARATION DE LOUIS-FRANÇOIS GIRARDOT RELATIVE À L'ABBAYE-PRINCIPAUTÉ DE SAN LUIGI ET À L'ORDRE DE LA COURONNE D'ÉPINES, DIT DU LION ET DE LA CROIX NOIRE, FAITE À PARIS LES 14 AOÛT ET 11 OCTOBRE 1957 ET RAPPORTÉE DANS *L'INVENTAIRE DES CHERCHEURS ET CURIEUX*, VOLUME 21, SEPTEMBRE 1971, PAGES 820 À 822

L'Abbaye-Principauté de San Luigi et son *Ordre de la Couronne d'Épines, dit du Lion et de la Croix Noire*, n'ont jamais existé au désert de Tripoli-Fezzan. Pas de massacre non plus des fondateurs supposés. Aucune survivance réfugiée chez le roi Kabalega en son royaume du Bunyoro (protectorat anglais), ni épidémie pour y mettre fin et obliger à un retour en Europe.

Le récit, entièrement imaginé, de cette aventure coloniale est une mystification d'étudiants, rédigé sur papier timbré par l'un d'eux, qui habitait Neuilly-sur-Seine. Il le signa et fit légaliser sa signature par le maire de la commune.¹

Cette légalisation n'authentiquait rien de la plaisanterie, qui répondait à l'époque aux prétentions d'un nommé Léon Laforge, sans situation définie, connu comme Prince de Vitanval. Il avait créé un ordre chevaleresque de Saint-Léon² et l'avait refusé à des amis communs. Certains d'entre eux furent d'avis d'y répondre par une autre mystification encore plus originale. Mais aucun d'eux n'étant « prince », il était nécessaire de parer à cette situation. Il fut décidé en commun de la création d'une imaginaire « Abbaye-Principauté de San Luigi » dans le désert africain! Mais fondée par qui, cette « abbaye-principauté »? Le père d'un des mystificateurs avait un emploi chez un entrepreneur de peinture d'origine italienne, qui occupait de nombreux employés italiens. Pour les déplacements dans Paris de l'entrepreneur, on lui établissait chaque jour la liste des chantiers avec le nom des compagnons peintres y travaillant, comme suit : 15, boulevard Malesherbes: Boni, Contini, etc; 2, rue Duphot : Julien, Grazzano, etc. C'est sur une de ces listes que furent relevés les noms des fondateurs supposés de San Luigi, les compagnons peintres Pacomez, Piantini,

¹ Jean-François Henrion-Bertier (1817-1901) fut maire de Neuilly-sur-Seine de 1888 à 1901.

² Le 18 novembre 1898, un certain Louis Léon Laforge, né à Honfleur en 1873, crée l'Ordre Princier des Chevaliers de Saint-Léon. Notre honfleurais devient alors "Dom Léon, Prince Laforge de Vitanval". Selon les statuts de l'Ordre, les buts étaient méritoires: "honorer les plus nobles, les plus valables de ceux qui sont efficaces dans les domaines de l'art, des sciences et de la littérature". Distinction bien ordonnée commençant par soi-même, Louis Léon s'auto-proclame "Grand Maître de l'Ordre." Harold E. Gillingham, "Décorations éphémères" in *Numismatic Notes and Monographs*, n°66, The American Numismatic Society, New York, 1935. « On sait ce que valent et ce que sont les chevaliers de Saint-Léon (de) Léon Laforge, *Le Gotha français*, Paris, 1903, p. 3.

Mendoza, Arrighi, Ferratera, Volupi, Asveda, qui jamais ne mirent les pieds en Afrique, et encore moins en l'inexistante Abbaye-Principauté de San Luigi. Ils furent les créateurs supposés de la *Couronne d'Épines, dite du Lion et de la Croix Noire*. Restait la question de la grande maîtrise. Aucun des mystificateurs ne la revendiquant, le sort en décida et le nom qui sortit en 1897 fut Girardot!

Quelques brevets furent imprimés et distribués gratuitement, alors que Vitanval, lui, réclamait des droits de chancellerie.³ Ce sont ces brevets qui révélèrent à l'entourage de Mgr Vilatte du Canada, l'existence d'un ordre de la Couronne d'Épines homonyme de celui existant en son diocèse et dont il était Grand Maître. Communication fut donnée à l'évêque de l'historique rédigé sur papier timbré avec signature légalisée de J. Abriaux.

Sur courtoise invitation de l'abbé Julio Houssay, cumulant les fonctions de vicaire général et de grand chancelier de l'ordre de l'évêque,⁴ les mystificateurs cessèrent de décerner brevets et croix de l'ordre; s'inclinèrent devant l'autorité épiscopale de Mgr Vilatte, et en 1899, acceptèrent une proposition de fusion des deux ordres.

Le commandant Mathieu et l'explorateur J.B. d'Attanoux,⁵ qui connaissaient bien l'Afrique, ainsi que les circonstances d'origine de la mystification, ne laissèrent rien ignorer au Grand Maître Vilatte. D'où le silence discret qu'il observa sa vie durant sur la pseudo-principauté et le titre imaginaire de «Prince-Abbé de San Luigi», que des imposteurs ont usurpé après sa mort,⁶ perpétuant ainsi la mystification des étudiants de 1897, dont nous étions.

³ Il facturait de 20 à 80 francs le ruban de l'Ordre et demandait même jusqu'à mille francs pour une décoration ou un diplôme. Lors d'un procès qui se tint à Paris le 2 mai 1901, Laforge fut condamné à six mois de prison pour escroquerie et port illégal de décoration. Ce fut la fin de "L'Ordre Princier des Chevaliers de Saint-Léon". H.E. Gillingham, op. cit.

⁴ Mgr Vilatte a exercé son ministère ici, au Canada, sous l'égide de l'OCÉ, tel que détaillé par le chancelier Houssay dans la revue L'Étincelle publiée à Paris, notamment le numéro de juillet-août 1902. Dans le Catholique Français (Paris, 1911, p. 105-106), il a précisé que ***l'OCÉ authentique n'a rien à voir avec l'Abbaye-principauté de San Luigi.***

⁵ Auteur de nombreux écrits dont "Tripoli et les voies commerciales du Soudan" dans Annales de géographie, 1896, vol. 5, no 20, p. 193 à 201.

⁶ Un certain John Barwell-Walker, clergyman américain, appuyé sur des documents dont nous réfutons l'authenticité, s'auto-proclama successeur de Mgr Vilatte à la tête de l'OCÉ en 1929. Sont apparus des ordres *dits de San Luigi* se réclamant de lui.

STATEMENT BY LOUIS-FRANÇOIS GIRARDOT⁷
REGARDING THE ABBEY-PRINCIPALITY OF SAN LUIGI
AND ITS ORDER OF THE CROWN OF THORNS,
SAID OF THE LION AND BLACK CROSS
MADE ON AUGUST 14 AND OCTOBER 11, 1957
AND PUBLISHED IN *L'INVENTAIRE DES CHERCHEURS ET CURIEUX*,
PARIS, VOLUME 21, SEPTEMBER 1971, PAGES 820 TO 822

Translated from French by Rt Rev. Serge A. Theriault, Ph.D., Th.D.

The Abbey-Principality of San Luigi and its Order of the Crown of Thorns, said of the Lion and Black Cross, never existed in the desert of Tripoli-Fezzan. No killing either of the supposed founders. No survivors who took refuge with the king Kabalega in his kingdom of Bunyoro (a British protectorate), nor epidemic that put and end to it and forced a return to Europe.

The story, fully imagined, of this colonial adventure is a mystification by students, written on stamped paper by one of them, who lived in Neuilly-sur-Seine. He signed it and had his signature legalized by the mayor of the town.⁸

This legalization authenticated nothing of the joke, that responded at the time to the claims of a man named Leon Laforge, without definite situation, known as Prince of Vitanval. He had created a chivalric order of St. Leon⁹ and had refused membership in it to mutual friends. Some were of the opinion to respond with another hoax even more original. But none of them being "prince", it was necessary to resolve this situation. They decided in common the creation of an imaginary "abbey-principality of San Luigi" in the African desert! But an "abbey-principality" founded by whom? The father of one of the hoaxers had a job with a

⁷ Born on May 5, 1876. Studied literature and journalism at the University of Paris. Was Grand Master of the Order of the Crown of Thorns, said of the Lion and Black Cross from 1897 to 1899. In 1899, he annexed his Order to the Order of the Crown of Thorns led by Bishop Vilatte. Was President of the Association des médaillés de la Constellation du Sud and of the Grand Prix Humanitaire de France between 1945 and 1959. Came after Louis Druel, D.Chr. (1917-1933) and Isidore Louis Dulong (1933-1945). Died in Paris on November 8, 1959.

⁸ Jean-François Henrion-Bertier (1817-1901) was Mayor of Neuilly-sur-Seine from 1888 to 1901.

⁹ On 18 November 1898, one Louis Leon Laforge, born in Honfleur in 1873, created the Ordre Princier des Chevaliers de Saint Léon. Our Honfleur citizen then became "Dom Leon Laforge, Prince of Vitanval." According to the statutes of the Order, goals were meritorious: "to honor those who are outstanding in the fields of art, science and literature. "Distinguishing himself first, Louis Leon self-proclaimed "Grand Master of the Order." Harold E. Gillingham, "Ephemeral Decorations" in Numismatic Notes and Monographs, No. 66, The American Numismatic Society, New York, 1935. "We know what Léon Laforge's Knights of St. Leon are worth" can we read in the *French Gotha*, Paris, 1903, p. 3.

painting contractor from Italy, which had many Italian employees. To help the contractor get around in Paris, he was provided with a daily list of sites with the names of fellow painters working there, as follows: 15 Malesherbes Blvd: Boni, Contini, etc.; 2 Duphot Street: Julien, Grazzano, etc.. It is from one of these lists that were taken the supposed names of the founders of San Luigi: fellow painters Pacomez, Piantini, Mendoza, Arrighi, Ferratera, Volupi, Asveda, who never set foot in Africa, nor in the nonexistent Abbey-Principality of San Luigi. They were supposedly the creators of the Crown of Thorns, said of the Lion and Black Cross. There remained the question of the grand mastership. None of the hoaxers claimed it, and in 1897 fate decreed that it was to be Girardot!

Some patents were printed and distributed for free, while Vitanval himself, charged chancery fees.¹⁰ **It is these patents that revealed to the entourage of Bishop Vilatte of Canada, the existence of an order of the Crown of Thorns namesake of the one existing in his diocese and of which he was Grand Master.** Communication was given to the bishop of the history written on stamped paper with notarized signature of J. Abriaux.

On the courteous invitation of Abbé Julio Houssay, who was combining the functions of vicar general and chancellor of the order of the bishop,¹¹ **the students ceased to grant patents and crosses of the Order; bowed to the episcopal authority of Bishop Vilatte, and in 1899, agreed to merge the two orders.**

Commander Mathieu and explorer of J.B. Attanoux,¹² who were familiar with Africa, and the circumstances of origin of the hoax, did not let **Grand Master Vilatte** ignore this. Hence **the discreet silence he observed throughout his life on the pseudo-imaginary principality and the title of "Prince-Abbot of San Luigi", that impostors have usurped after his death,**¹³ perpetuating the hoax of 1897 students, which we were.

¹⁰ He charged 20 to 80 francs the ribbon of the Order and even a thousand francs for a decoration or a diploma .. In a trial that was held in Paris May 2, 1901, Laforge was sentenced to six months in prison for fraud and illegal carrying of decoration. That was the end of the "Ordre Princier des Chevaliers de Saint-Léon." **H.E. Gillingham, op. cit.**

¹¹ Bishop Vilatte ministered here in Canada, under the aegis of the OCT, as detailed by the Chancellor Houssay in the journal L'Étincelle published in Paris, more specifically the July-August 1902 issue. In Le Catholique Français (Paris, 1911, p. 105-106), he said that **the authentic OCT has nothing to do with the Abbey-Principality of San Luigi** .

¹² Author of many writings, including "*Tripoli et les voies commerciales du Soudan*" in Annales de géographie, 1896, Vol. 5, No. 20, p. 193-201.

¹³ One John Barwell-Walker, a clergyman in La Porte, Indiana, proclaimed himself successor to Bishop Vilatte as Grand Master of the OCT in 1929, based on documents whose authenticity we refute. Orders appeared called *San Luigi Orders*, whose leaders claimed to descend from him.